

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B**

· **Code du produit:** 355-B

· **UFI:** FYT9-D02T-J00S-99MV

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Vernis

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Forbo Eurocol Nederland B.V.

Industrieweg 1-2

NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas

Tel. +31 75 6271600 - Fax +31 75 6283564

E-mailadresse: info.eurocol@forbo.com

Website: www.eurocol.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'urgence, veuillez contacter le Centre National Anti-poison au numéro de téléphone suivant: 31-(0) 88-755 8000 (Ce numéro est uniquement accessible au médecin traitant le patient et seulement en cas d'empoisonnement accidentel).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

· **Mention d'avertissement** *Danger*

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B

(suite de la page 1)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Aliphatic polyisocyanate
poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω -hydroxy-, phosphate
cyclohexyldiméthylamine
diisocyanate d'hexaméthylène

· **Mentions de danger**

H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Contient 95 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.
Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Matière synthétique aqueuse en dispersion

· **Composants dangereux:**

CAS: 28182-81-2	Aliphatic polyisocyanate ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	>50-100%
CAS: 9046-01-9	poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω -hydroxy-, phosphate ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	>1-5%
CAS: 98-94-2 EINECS: 202-715-5	cyclohexyldiméthylamine ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411	<1%
CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8	diisocyanate d'hexaméthylène ⚠ Acute Tox. 1, H330; ⚠ Resp. Sens. 1, H334; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	<1%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B

· **Indications complémentaires:** *Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.* (suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux avec la paupière ouverte sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin (ophtalmologiste) en cas de troubles persistants.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Ne laissez rien boire. Rincer la bouche avec de l'eau.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

Dispositif de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

En cas d'incendie et /ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

· Equipement spécial de sécurité: *Porter un vêtement de protection totale.*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B

(suite de la page 3)

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Utiliser un neutralisant.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Le produit ne peut pas entrer en contact avec de l'eau.

· **Préventions des incendies et des explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

· **Indications concernant le stockage commun:** *Pas nécessaire.*

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** *Néant.*

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

VLEP	Valeur momentanée: 0,15 mg/m ³ , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,075 mg/m ³ , 0,01 ppm AR,, concs. mesurées sur une durée de 5 min
------	--

· **DNEL**

28182-81-2 Aliphatic polyisocyanate

Inhalatoire	DNEL Inademing	0,5 Langdurig /mg/kg (wrk)
-------------	----------------	----------------------------

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine

Inhalatoire	DNEL Inademing	35 Langdurig (wrk)
-------------	----------------	--------------------

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

Inhalatoire	DNEL Inademing	0,035 Langdurig (wrk)
-------------	----------------	-----------------------

· **PNEC**

28182-81-2 Aliphatic polyisocyanate

PNEC mg/kg	532 mg/kg (Soil)
------------	------------------

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B

(suite de la page 4)

	266,7 mg/kg (Fresh Water Sediment)
98-94-2 cyclohexyldiméthylamine	
PNEC mg/kg	0,00305 mg/kg (Soil) 0,00211 mg/kg (Sea Water Sediment) 0,0211 mg/kg (Fresh Water Sediment)
822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène	
PNEC mg/kg	>0,0026 mg/kg (Soil) >0,001334 mg/kg (Sea Water Sediment) >0,01334 mg/kg (Fresh Water Sediment)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile**

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: **355-B LiquidDesign Finish composant B**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Jaunâtre
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	150 °C

· Point d'éclair 160 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité à 20 °C: 1,13 g/cm³

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Non déterminé.

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique à 25 °C:	1400 mPas
Cinématique:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B

(suite de la page 6)

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** *Pas de produits de décomposition dangereux connus*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

28182-81-2 Aliphatic polyisocyanate

Inhalatoire	LC50/4 h	0,39 mg/kg (rat)
-------------	----------	------------------

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine

Oral	LD50 (statique)	mg/kg (LM)
		348 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,88 mg/l (rat)
	LC50/4 h	0,39 mg/kg (rat)

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

Oral	LD50	738 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	593 mg/kg (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

28182-81-2 Aliphatic polyisocyanate

ErC50/72 h	>1.000 mg/l (<i>Demodermus subspicatus</i>)
------------	---

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B

(suite de la page 7)

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine

EC50/48 h 75 mg/l (daphnia)

EC50/72 h >2 mg/l (algues)

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

EC0 48 hr >89,1 mg/l (daphnia)

ErC50/72 h >77,4 mg/l (*Demodermus subspicatus*)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
 Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Catalogue européen des déchets**

08 05 01* déchets d'isocyanates

HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

HP13 Sensibilisant

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**

- **ADR, IMDG, IATA** néant

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- **ADR, IMDG, IATA** néant

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA**

- **Classe** néant

- **14.4 Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA** néant

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B

(suite de la page 8)

- | | |
|---|------------------------|
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | <i>Non applicable.</i> |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | <i>Non applicable.</i> |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | <i>Non applicable.</i> |
| · "Règlement type" de l'ONU: | <i>néant</i> |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I *Aucun des composants n'est compris.*
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII *Conditions de limitation: 3, 74*

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
I	1,1

· Classe de pollution des eaux: *Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.*

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 01.11.2021

Nom du produit: 355-B LiquidDesign Finish composant B

(suite de la page 9)

*H302 Nocif en cas d'ingestion.**H311 Toxique par contact cutané.**H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.**H315 Provoque une irritation cutanée.**H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**H318 Provoque de graves lésions des yeux.**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**H330 Mortel par inhalation.**H331 Toxique par inhalation.**H332 Nocif par inhalation.**H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.**H335 Peut irriter les voies respiratoires.**H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

- **Service établissant la fiche technique:** Département R&D

- **Contact:** Ing. T.W. Breeuwer

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**